

## AVANT-PROPOS

1.1. – Le recours à la notion d'impossible, dans les disciplines qui abordent directement ou indirectement le langage, est multiforme mais peu théorisé. Les linguistes songeront bien sûr à ce critère usuel dans leur discipline qu'est l'acceptabilité. Mais ce n'est là qu'un aspect de l'impossible dans le langage, et son statut reste assez problématique : outre le caractère souvent malaisé de son emploi, l'acceptabilité linguistique est double par nature, puisqu'elle exprime simultanément une option méthodologique du descripteur et un rapport du locuteur à sa langue. À un niveau plus théorique, mais toujours au strict plan du *système* linguistique (la « langue »), l'« impossible » montre un visage paradoxal puisqu'il atteste de la réalité d'une législation langagière, alors que simultanément, il l'éprouve, voire il la nie. Aussi la rencontre de l'« impossible » est-elle ambiguë, dans la mesure où la capacité de langage réside et se développe tout entière dans la sphère de sa propre légitimité (le « possible » et ses limites), en même temps qu'elle s'avère susceptible d'appréhender et d'identifier l'« impossible » comme tel. C'est ce moment qui suppose comme une sortie de la pure systématisme linguistique. On peut donc se demander selon quelles modalités l'« impossible » dans la langue se manifeste, comment il est perçu, vécu et reconnu par le locuteur d'une part, et par l'observateur d'autre part. Et chercher parallèlement à préciser dans quelles situations d'activité langagière (autres que celles afférentes à l'application des méthodologies d'analyse linguistique) il apparaît.

Voilà, grossièrement résumées, les questions que nous nous posons en formulant le projet de ce numéro de *Sémiotiques*, et celles que nous avons posées à des auteurs venus d'horizons divers – quoique certains d'entre eux aient déjà eu l'occasion de travailler ensemble, leurs spécialités sont différentes. En privilégiant, sans exclusive, des axes de construction (acquisition) et de déconstruction (aphasies et pathologies mentales), nous leur avons donc proposé d'explorer l'« impossible » au plan des actes de parole, considérés comme actualisations d'un potentiel organisateur de valeurs sémantiques (la « langue »), au cours desquelles des frontières établies (catégorisations linguistiques du monde) sont trans-

gressées, et des repérages en langue sont contrariés, ou encore remodelés à l'intérieur de cadres de négociations.

1.2. – Chaque auteur a répondu à ces questions en fonction de sa spécialité et de ses options théoriques. Le lecteur se fera sa propre opinion. Cependant, et malgré la diversité des perspectives adoptées, des points de rencontre sont apparus.

Ces convergences sont parfois techniques et méthodologiques : on trouve ainsi une approche par niveaux de structuration aussi bien chez Bronckart que chez Gelbert, un doute quant à la validité de l'acceptabilité « externe » d'un énoncé, dans la mesure où une production extérieurement « normale » peut correspondre à une analyse anormale ou des processus « anormaux » (Fortis et Gelbert). Notamment bien sûr lorsque la pathologie sert à construire des outils métalinguistiques (comme chez Gelbert, Sabouraud et Samain), tous les auteurs se sont par ailleurs rejoints dans l'intuition que les frontières du possible peuvent nous enseigner quelque chose sur le fonctionnement général du langage. Notons enfin que l'approche adoptée a été dans une large mesure génétique – phylogénétique dans la perspective diachronique adoptée par Rousseau, ontogénétique chez Bronckart, Fortis, Gelbert et Sabouraud.

Quelques lignes de force plus générales se sont également esquissées. L'un des faits les plus marquants aura été que la notion d'impossible a conduit la plupart des auteurs à réfléchir sur le rapport entre langage et cognition et sur la spécificité du plan proprement linguistique. Ce problème faisait l'objet même de l'exposé de Jean-Michel Fortis, qui est centré sur la question de la modularité, mais il est abordé, souvent explicitement et dans des termes parfois voisins, dans d'autres articles. Cependant si l'accord semble se faire pour rejeter tout lien mécanique entre langage et cognition<sup>1</sup>, les réponses avancées ne sont pas identiques et, surtout, la délimitation des phénomènes langagiers semble faire difficulté. C'est là sans doute un point particulièrement problématique. En effet, alors qu'on observe chez certains auteurs une tendance à restreindre le domaine, en redoublant la coupure entre langage et cognition d'une distinction entre plan langagier et plan linguistique, d'autres semblent au contraire adopter une démarche, sinon antagoniste du moins opposée, en réintégrant le langage dans le champ culturel et social. On est ainsi tenté de rapprocher sur ce point précis la notion de grammaire interne (vs « grammaire externe ») chez Samain et la différence établie par Gelbert entre règles explicitées et lois « plus ou moins non-dites ou secrètes », pour les opposer à la position de Bronckart et de Sabouraud qui, en plaçant le langage entre cognition et culture, voient dans le signe le

<sup>1</sup> Quoiqu'aucun d'entre eux ne le dise en ces termes, il semble clair par ailleurs que, pour la plupart des auteurs, une théorie iconique de la proposition ne saurait pas davantage fournir un modèle adéquat du langage humain. Le plan linguistique est conçu comme distinct du plan sémiotique.

médium d'un véritable affranchissement du plan individuel. Ces perspectives sont trop différentes pour se contredire, mais il n'est pas inutile de noter que Bronckart évoque au passage le caractère *explicite* du savoir langagier.

Si cette divergence correspond donc moins à un désaccord objectif qu'à la diversité des préoccupations, plus étroitement « linguistiques » chez les deux premiers (encore qu'elle ne corresponde que partiellement aux spécialités des uns et des autres), elle mérite d'être soulignée, car elle semble exprimer une hétérogénéité de fait entre deux types d'impossible, tout en mettant en évidence une dualité partiellement recouverte par la notion grammaticale d'acceptabilité. Les convergences et divergences entre les articles pourraient en effet conduire à poser un premier « impossible », qui concernerait le langage envisagé comme comportement et interaction sociale, sanctionné selon sa capacité à communiquer et métacommuniquer; tandis que le second concernerait la mécanique linguistique elle-même.

En quoi consiste cette mécanique et comment s'articulent ces deux impossibles? La question est restée pendante, mais la réponse passe sans doute en partie par deux notions abordées dans plusieurs articles, la notion de norme d'une part – norme en tant que sélection sur le possible, régulateur social, mais aussi constituant fondamental de tout apprentissage linguistique, ce qui invite à lui conférer un rôle non plus seulement externe, mais véritablement structurant. Et, d'autre part, des notions antagonistes avec lesquelles la norme semble former couple: chez Rousseau, la langue transgresse son propre impossible en grammaticalisant la notion d'irréel, Samain évoque la plasticité inhérente à la structure réticulée de la langue, et il faut surtout mentionner Bronckart, pour qui la transgression et la renégociation de la valeur des signes sont une caractéristique fondamentale de la communication humaine. Cette souplesse attribuée au langage humain mérite d'autant plus d'être soulignée qu'elle est donc formulée dans des cadres théoriques totalement hétérogènes<sup>2</sup>.

Le rapport entre *norme*, *possible*, et *impossible* a ainsi conduit certains auteurs à interroger ce qu'il faut bien appeler les limites des systèmes langagiers, tant du point de vue de la langue comme système grammatical que du point de vue des pathologies. À l'exception de l'article de Rousseau qui en étudie simultanément la conceptualisation *dans* la langue, la notion d'impossible aura donc finalement été utilisée autant, sinon davantage, comme un outil heuristique susceptible de révéler quelque chose du fonctionnement langagier et/ou linguistique que comme un concept à élucider théoriquement. Le rapport entre impossible comme verrouillage social et impossible comme limite mécanique, tout comme entre

<sup>2</sup> Cf. aussi, parmi d'autres, Culioli: « Les phénomènes linguistiques forment des systèmes dynamiques qui sont réguliers, mais avec une marge de variation due à des facteurs d'une grande diversité: on a affaire à des phénomènes qui sont à la fois stables et plastiques. » (« Stabilité et déformabilité en linguistique », *Études de Lettres, Langages et Connaissances, Université de Lausanne, 1986, repris dans [1990, p.127-134]*).

diachronie des systèmes linguistiques et dysfonctionnement synchronique manifesté par les pathologies, a défini quoi qu'il en soit les quatre pôles autour desquels la réflexion s'est organisée. La manière exacte dont ces quatre pôles s'articulent, question abordée au moins implicitement dans les articles qu'on va lire, restant à préciser.

1.3. – Ces articles ont été ordonnés selon un ordre de « largeur » croissante du champ langagier abordé, c'est-à-dire en commençant par ceux qui portaient spécifiquement sur le système grammatical et linguistique. Suivent des approches plus neurologiques, et enfin les auteurs qui nous ont paru aborder le langage dans un cadre plus général, en particulier dans sa dimension sociale. Compte tenu de la diversité des exposés (par leur longueur et leur orientation) et afin d'en faciliter la lecture, nous avons cru utile d'ajouter aux résumés fournis une présentation succincte de ce qui nous semblait être les lignes directrices de chacun. Il va sans dire que nos éventuelles inexactitudes ou erreurs d'interprétation ne sont imputables qu'à nos propres insuffisances.

2.1. – L'article d'A. Rousseau, « L'irréel ou le défi de l'impossible dans la langue », aborde la grammaticalisation de l'impossible dans le système linguistique, à travers les particularités de la catégorie sémantique d'*irréel*. Selon Rousseau, dès lors que l'irréel exprime l'impossible, il exprime par là même des situations non prévues *a priori* dans la logique du système, et rencontre de ce fait un obstacle dans le code lui-même, lequel semble attesté par le fait que l'irréel est souvent resté une forme hors système. C'est par exemple le cas du gotique qui ne possède qu'une forme unique, trans-temporelle, d'irréel. L'auteur observe donc que l'irréel est resté assez longtemps une forme isolée dans la langue, sans attache dans le système linguistique, qui s'est peu à peu intégrée au système verbal.

Rousseau adopte ainsi à propos de l'irréel une question de sémantique générale. En effet, s'il est avéré que certaines notions offrent une résistance particulière à l'expression, on peut en conclure que les signifiés qui leur correspondent dans le système linguistique constituent en quelque sorte des limites de ce système. Il semble que de telles difficultés existent : les problèmes posés par l'expression du futur sont par exemple connus des spécialistes de sémantique verbale. Selon Rousseau, ce serait tout particulièrement le cas de la représentation de l'impossible, laquelle serait donc un « défi » pour le code, défi tenant à la difficulté spécifique à pourvoir d'une représentation grammaticale ce qui est contre-factuel.

2.2. – L'exposé de D. Samain, « Le langage et l'idiome, les partitions de l'espace grammatical au vu de quelques pathologies », est d'orientation plus généraliste. L'auteur tente en effet de reformuler les catégories grammaticales habituelles pour les rendre plus fidèles, tant à la description des pathologies qu'aux performances des locuteurs normaux.

Les aphasies de Wernicke, caractérisées selon lui par le maintien de liaisons locales en l'absence de programme global, le conduisent ainsi à substituer aux couples syntagme/paradigme et lexique/syntaxe une opposition entre « séquence » et « bifurcation ». La séquence désignant toute série courte et automatisée, qu'elle soit phonologique, syntaxique ou paradigmatique, la bifurcation un point de concaténation entre deux séquences, où le locuteur a la possibilité, et l'obligation, d'effectuer ses propres choix. Samain s'appuie d'autre part sur les aphasies de Broca pour étayer une autre distinction qu'il juge essentielle, celle entre *langage* et *idiome*, dans la mesure où les caractéristiques structurelles de l'idiome, notamment syntagmatiques, lui paraissent interdire qu'on le réduise à une simple « paramétrisation » du langage. De manière générale enfin, les données de la pathologie l'amènent à penser que les langues ont une structure plutôt « réticulée » que hiérarchisée, tout élément de la langue étant en relations multiples avec d'autres éléments, de manière largement indifférente aux rapports de constituance, comme à l'opposition entre signifiant et signifié.

Tandis qu'il voit dans l'aphasie de Broca « la perte de l'idiome », c'est-à-dire des propriétés spécifiques à la langue particulière, de ce fait réduite à une simple sémiotique, Samain souligne en revanche l'analogie entre certaines particularités des aphasies de Wernicke et des phénomènes présents en diachronie, voire dans l'activité langagière ordinaire. Il en conclut à la complexité du rapport entre normal et pathologique, en n'excluant pas qu'elle soit liée au statut ambigu de la norme dans l'idiome : si selon lui la plasticité du « réticulaire » ouvre en permanence des possibles, l'auteur est d'autre part tenté d'attribuer un rôle structurel à la norme, par exemple nécessaire pour bloquer l'affolement dérivational observable chez certains Wernicke, ou pour stabiliser des raccourcis mémoriels.

2.3. – L'approche de G. Gelbert est celle d'une thérapeute, qui définit l'impossible comme ce qui sort de la légitimité de la langue, et exclut de la communication. Son article, « L'impossible du langage pathologique », expose certains des résultats de son travail aphasiologique, basés sur le constat d'une similitude entre processus de construction anormaux et déconstruction aphasique. Cette similitude est au fondement de l'entité que l'auteur a identifiée sous

le nom « troubles de type aphasique », qui sont des troubles fonctionnels, sans corrélations neurologiques significatives.

Gelbert procède par ailleurs à une double distinction. D'une part entre ce qui est spécifiquement linguistique et ce dont le fonctionnement a seulement une incidence sur le plan linguistique (ainsi des capacités cognitives et de l'activité sensori-motrice). Et d'autre part entre deux types de lois. À côté de lois formalisées par les grammaires, l'auteur pose en effet l'existence de lois structurelles profondes, « non-dites », qui conditionnent selon elle l'installation de la parole et de l'écrit et peuvent être mises en évidence lors de dysfonctionnements survenant ultérieurement. Ce phénomène serait lié selon l'auteur au fait que l'écrit peut être compromis par des processus désintégrateurs déjà à l'œuvre avant même son expression graphique. Selon les situations, les mêmes anomalies s'exprimeront donc simultanément à l'oral, ou bien resteront potentiellement désintégrateurs de l'écrit et ne se manifesteront que lors de son apprentissage. Selon l'auteur, l'écrit est donc « déjà dans l'oral ».

Gelbert consacre enfin une place importante dans son article à une loi structurelle qu'elle juge centrale pour la compréhension des pathologies, celle concernant ce qu'elle appelle le double statut de la voyelle. On sait en effet que le phonème n'est pas le fruit d'une décomposition plus poussée de la syllabe, mais d'une analyse abstraite. Ce qui conduit Gelbert à distinguer entre une « voyelle vide », qui permet de donner une individualité aux phonèmes en les « appelant » (et n'a donc pas d'existence graphique), et une « voyelle pleine » qui permet de constituer des syllabes. En se fondant sur ce principe, l'auteur expose ensuite une série de cas présentant des anomalies de la syllabe, liées notamment à une relation défectueuse entre voyelle vide et voyelle pleine.

2.4. – Le travail de J.-M. Fortis, « La modularité du langage : une démonstration impossible ? », recense quant à lui les cas de dissociation apparente entre langage et cognition pour montrer qu'aucun d'entre eux n'impose d'admettre l'existence d'un « module » autonome du langage. En effet, d'une part, les erreurs des « Broca » avec les prépositions peuvent par exemple s'expliquer par une réduction de leurs ressources cognitives. Et quant aux cas, en quelque sorte inverses, où ce sont les capacités linguistiques qui semblent maintenues voire hypertrophiées (sujets hyperlinguistiques, syndrome de Williams, hydrocéphalie...), le problème se pose, selon Fortis, de savoir si les productions en question obéissent aux règles de formation abstraites mises en place chez les normaux. Le fait notamment que la morphologie et le lexique soient mieux préservés chez ces sujets que la syntaxe, laquelle

exige des capacités cognitives plus importantes, l'incite à répondre par la négative.

Selon l'auteur, il faudrait donc plutôt supposer que le langage recrute des processus cognitifs pour parvenir à son plein développement, sans pour autant s'y résumer. Cette conclusion le conduit à une reformulation fonctionnelle et génétique de la thèse modulariste : la faculté de langage serait selon lui « une configuration unique de processus non spécifiques », opérant de manière indifférenciée très tôt dans l'ontogenèse, avant divergence entre comportement verbaux et manuels. Dans cette optique, les dissociations présentées ne seraient donc que des « vues figées du développement », ne permettant pas de préjuger de ce que seraient devenus les processus linguistiques si ce développement s'était poursuivi normalement.

Fortis en conclut que le succès actuel des thèses modularistes tient surtout à la place prépondérante de Chomsky, et il achève en conséquence son article par la présentation de quelques approches différentes. Ces dernières sont peu nombreuses, mais ont pour point commun d'identifier des processus non verbaux présentant des analogies avec le traitement verbal. L'auteur mentionne notamment le cas des structures sérielles abstraites (dont l'apprentissage ne s'observe pas chez les Broca et les agrammatiques) et les phénomènes de planification motrice.

2.5. – Quoiqu'écrit par un neurologue, l'exposé d'**O. Sabouraud**, « Les impossibles du langage : la place des déficits neurologiques, aphasiques et non-aphasiques », présente la particularité de se placer ouvertement dans un cadre plus large, en distinguant trois niveaux de structuration dans le cerveau humain : neurologique (« câblé »), perceptif, auquel s'ajoute le niveau « des systèmes » (logique et relationnel). Proche de Damasio – en ce sens que, dans cette perspective, le cerveau ne s'organise donc pas seul mais en fonction d'un rapport au monde –, Sabouraud situe le langage à la conjonction du système logique (dont les dysfonctionnements entraînent l'aphasie) et du système interpersonnel, dont les dysfonctionnements engendrent, selon l'auteur, des troubles spécifiques, qu'il appelle troubles « de la personne » et qui seraient liés aux savoirs relationnels. L'incapacité, par exemple, à reconnaître des photos de famille ne proviendrait pas obligatoirement d'un déficit cognitif, mais éventuellement d'un autre déficit, qui concerne la dimension proprement culturelle du savoir. Cette position est bien entendu indissociable du rôle dévolu au mot, conçu comme le fondement d'un plan non réductible à la cognition et à la communication, voire, quasi dialectiquement, en « contradiction radicale » avec elles.

Relevons encore deux points. Premièrement, la fonction heuristique que l'auteur attribue à la sémiologie aphasique, en voyant dans la distinction neurologique en aphasies pré- et postrolandiques la manifestation d'une opposition linguistique essentielle entre *fonction taxinomique* du signe (son principe d'identité) et *fonction générative* (i.e. syntagmatique). Comme le déficit peut atteindre sélectivement le signifiant (aphasies « phonologiques ») ou le signifié (aphasies « sémantiques »), l'auteur en conclut que les différentes sémiologies individualisent des processus unis dans le fonctionnement normal, et retrouve ainsi le schéma linguistique à quatre pôles de Gagnepain.

Deuxièmement, la distinction entre plusieurs formes d'impossibles. Si le dysfonctionnement des systèmes constitue un impossible pur destructeur du langage, il semble que l'auteur identifie parallèlement deux autres étages d'impossibilités : l'ensemble des conventions *nécessaires* qui font d'une langue une sélection singulière sur le possible langagier d'une part, et, d'autre part, des restrictions d'une autre nature, résultant par exemple d'options pragmatiques ou sociales, et qui peuvent donc être considérées comme externes à l'objet en soi.

2.6. – Enfin, comme l'indique son titre, l'article de **J.-P. Bronckart**, « Possibles de l'activité langagière et impossibles de "la langue" », est fondé sur la distinction entre deux aspects du langage. L'auteur, qui conçoit le *système* de la langue comme une sélection parmi l'infinité des possibles, générant donc des contraintes assez strictes, considère en effet parallèlement, en se réclamant explicitement de Vygotski, que ce même système fournit les ressources sémiotiques nécessaires à un comportement spécifiquement humain, *l'activité langagière*, toujours ouverte à la négociation sur les valeurs des signes. Ceci a pour effet, selon lui, de supprimer quasiment la partition stricte entre possible et impossible qui régit la communication animale, la question devenant donc de déterminer selon quelles conditions les contraintes imposées dans le cadre d'une langue donnée sont susceptibles d'être revues ou transgressés.

La réponse fournie, d'inspiration nettement interactionniste, s'appuie sur une représentation par emboîtements successifs du fonctionnement langagier (signes, relations prédicatives, types de discours, et enfin genres de « textes » (oraux ou écrits)), lesquels sont définis comme des *unités communicatives* complexes visant à « produire un effet de cohérence sur leurs destinataires ». Selon l'auteur, c'est à ce niveau ultime que s'ouvre une capacité quasi infinie de transgression et de renégociation, absente aux niveaux inférieurs.

Cette position est donc indissociable d'une conception de la langue comme médiation entre cognition et culture. La dualité du signe, enveloppe fédérant des représentations individuelles et représentation sociale de représentations individuelles, a pour conséquence selon Bronckart que l'enfant entre, par le langage, dans un monde déjà indexé par la culture et acquiert progressivement la connaissance de modèles affranchis de la cognition (référence est faite aux mondes formels de Habermas). L'auteur en conclut que c'est en définitive cette « décontextualisation » progressive des savoirs qui rend possible le mécanisme d'adaptation ou de transformation de certains aspects du langage reçu.

*Nota bene*

Les articles contenus dans ce numéro sont l'expression d'une réflexion en cours, qui se poursuivra sous la forme d'un colloque prévu à l'Institut d'Orthophonie de l'Université de Lille II à l'automne 2002.

Nous tenons par ailleurs à remercier David Piotrowski, Directeur de *Sémiotiques*, qui a accompagné ce travail dès son origine et l'a accueilli dans la revue.

*Marie-France Blès, Didier Samain*

